Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le 23/02/2023

ID : 056-215601691-20230221-20230222-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023

COMMUNE DE PLOUHINEC L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Morbihan

<u>Présents</u>: Mmes Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Julie LE LEUCH, M. Pierre STEPHANT, Mmes Sarra MONJAL et Marina GERARD, MM Thomas FILLON, Michel GUILLEVIC et Jean-Marc CHABROL, Mmes Sidonie BOUSSEMART, Maud COCHARD et Cathy CORVEC, MM Benoit CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Date de convocation 14 février 2023

Date de publication Madame Sidonie BOUSSEMART est arrivée à 19h07.

23 février 2023

Absentes:

Nombre de conseillers en exercices 29 présents 25 votants 29 Mmes Alexandra HEMONIC, Audrey PESSEL, MM Philippe LE GUYADER et Régis JAFFRE

**Procurations:** 

Mme Alexandra HEMONIC donne pouvoir à Mme Sophie LE CHAT Monsieur Philippe LE GUYADER donne pouvoir à M. Stéphane SANCHEZ Mme Audrey PESSEL donne pouvoir à Mme Marina GERARD M. Régis JAFFRE donne pouvoir à M. Pierre STEPHANT

Secrétaire de séance :

**Mme Emmanuelle JEHANNO** 

2023-02-2.2 - Dénomination de voie

**Rapporteur: Pierre STEPHANT** 

Un lotissement en impasse, « Le Bosquet », devrait être prochainement aménagé. Le nom de ce lotissement prête à confusion avec la rue du Bosquet située à proximité. Par conséquent, il convient de nommer cette future voie afin de clarifier la localisation de ce dernier et de lever d'éventuels doutes, notamment pour les services de Secours.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

DENOMME cette voie « Impasse du Champ des Grillons ».

Fait en mairie le 21 février 2023 Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie LEAHAT

La secrétaire de séance

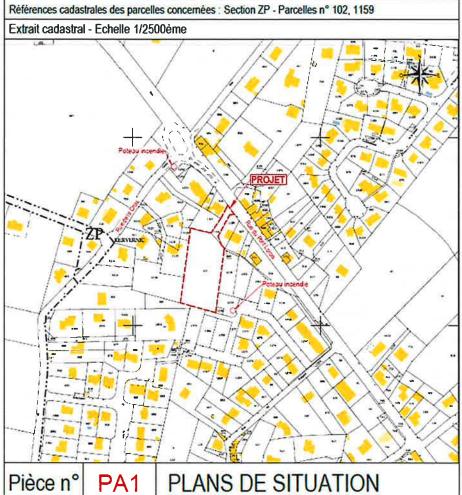
**Emmanuelle JEHANNO** 

& Jehanno

Envoyé en préfecture le 23/02/2023 Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le 23/02/2023

ID: 056-215601691-20230221-20230222-DE







Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le 23/02/2023

Berger Levrault

ID: 056-215601691-20230221-20230222-DE

